

1/2/1988

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE LA JEUNESSE  
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF  
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le

N° /15.00

*Le D G S  
doit d'abord  
commencer ce genre  
de congé*

*→ S.D.S. pour class.*

Monsieur MWITABANGOMA J.M.Vianney  
C/O Ministère de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
K I G A L I

Objet: Votre demande  
de congé.

Monsieur,

Suite à votre lettre du 23/01/1988

j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un congé de  
jours vous est accordé, soit : 30  
jours de circonstance :  
30 jours de repos portant sur l'exercice 1987  
jours de repos portant sur l'exercice

Il prend cours du 01/02/88 au 01/03/1988

C.P.I. à:

- Monsieur le Ministre de la  
Fonction Publique et de la  
Formation Professionnelle  
K I G A L I

- Monsieur le Directeur  
Général de la Jeunesse  
K I G A L I

Le Secrétaire Général au  
Ministère de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
MUGEMA Romuald.-